

MÉDECIN - IPA



Un binôme à construire

6 OCT 2023

Un colloque sur la collaboration entre médecins et Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) ce vendredi 6 octobre 2023 au CH La Chartreuse

Le Centre Hospitalier La Chartreuse (CHLC) organise un premier colloque sur le métier d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) ce vendredi 6 octobre 2023. Ouvert aux médecins, internes, IPA et étudiants IPA, cet événement s'inscrit dans une démarche visant à favoriser la collaboration entre médecins et Infirmiers en Pratique Avancée pour améliorer l'accès aux soins et la qualité des parcours des patients.

Infirmier en Pratique Avancée : un métier récent aux contours multiples

En France, la profession d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) a été introduite récemment. Les IPA représentent une **réponse novatrice et pertinente aux défis contemporains de la santé**. La mission principale de ces professionnels de santé ayant suivi un diplôme complémentaire au diplôme d'État infirmier, est de collaborer avec les médecins sur la prise en charge de patients spécifiques, en répondant à des besoins de **lutte contre la désertification médicale**. Ils bénéficient de deux ans d'études après le diplôme d'infirmier, soit l'équivalent d'un niveau Master 2. Les IPA sont autorisés à prescrire certains examens, renouveler des prescriptions et suivre des patients chroniques. Ils se déclinent en plusieurs spécialités, chacune répondant à des besoins spécifiques de santé :

- La psychiatrie et la santé mentale
- Les pathologies chroniques stabilisées et les polyopathologies courantes en soins primaires
- L'oncologie et l'hémato-oncologie
- La maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale
- Les urgences

Ces différentes spécialités d'IPA illustrent la diversité de ce métier et sa capacité à s'adapter aux exigences variées du système de santé. Aujourd'hui, s'intéresser à la réalité du métier d'IPA devient crucial pour envisager l'avenir des soins de santé, marqué par une collaboration interprofessionnelle plus étroite.

Quels avantages pour les médecins ?

Les Infirmiers en Pratique Avancée offrent des avantages significatifs aux médecins, tant hospitaliers que libéraux. En milieu hospitalier, la collaboration avec des IPA permet aux médecins de **libérer du temps médical précieux**. Les IPA, dotés d'une formation approfondie, peuvent prendre en charge des aspects spécifiques de la gestion des patients, permettant aux médecins de se concentrer sur des tâches plus complexes et spécialisées. **Cette collaboration renforce les prises en charge, réduit les temps d'attente pour les patients, et favorise une meilleure accessibilité aux soins spécialisés**, particulièrement en psychiatrie. Pour les médecins libéraux, travailler avec des IPA offre également la possibilité de libérer du temps médical, d'améliorer l'orientation des patients, et de bénéficier d'une expertise en santé mentale.

Temps médical libéré

Renfort des prises en charge et du suivi des patients

Facilitation de l'accès aux soins pour les patients (réduction des délais d'attente)

Meilleure coordination du parcours patient (lien ville-hôpital fluidifié)

Objectifs du colloque : rendre compte de la réalité du terrain

L'objectif principal du colloque est de **mettre en avant la réalité du travail entre médecins et IPA** pour faire tomber les idées reçues et expliquer la mise en place concrète des collaborations. Les craintes des médecins telles que le changement d'habitudes, le transfert d'alliance thérapeutique ou encore les questions de responsabilités, seront abordées pour favoriser une meilleure compréhension et collaboration.

1. Revenir sur la formation et la profession des Infirmiers en Pratique Avancée
2. Donner la parole à des médecins et des IPA pour partager leur expérience de collaboration concrète
3. Détailler la mise en place du protocole d'organisation entre médecins et IPA
4. Présenter le décret encadrant la pratique de l'IPA, notamment du point de vue de la responsabilité
5. Répondre aux questions et déconstruire les préjugés entourant cette nouvelle collaboration



L'invité d'honneur de ce colloque sera **Christophe DEBOUT**, responsable pédagogique (GIP-IFITS) - Chaire Santé Sciences-Po/IDS (UMR S 1145), qui interviendra sur la notion de pratique collaborative.



Je suis fier de faire partie des premiers IPA.
Cette évolution professionnelle me permet d'avoir plus d'autonomie et davantage de responsabilité tout en restant en lien avec les patients.
J'aime particulièrement la transversalité liée à cette fonction.
Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrés par les patients, il est plus que jamais nécessaire de décloisonner et de coordonner l'accès aux soins sur le territoire.
L'échange entre médecins et IPA est indispensable pour développer la profession !

Olivier Morin, IPA Psychiatrie et Santé Mentale
Président du collège des Infirmiers en Pratique Avancée au CH La Chartreuse



Le binôme Médecin - IPA : Quelles perspectives ?

L'intégration des Infirmiers en Pratique Avancée dans des projets collaboratifs avec des médecins libéraux ou des maisons de santé représente une **avancée significative dans la dynamique des soins de santé**. Un projet de ce type est en cours de réflexion avec le Centre Régional du Psychotraumatisme (CRPT) du CHU Dijon Bourgogne, afin de permettre aux patients de bénéficier d'un suivi continu dans l'attente d'un rendez-vous avec le psychiatre d'un Centre Médico-Psychologique (CMP). D'autres collaborations de ce type peuvent être envisagées dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM1) afin d'ouvrir la voie à une intégration plus harmonieuse des IPA dans les parcours de soins, favorisant ainsi une prise en charge optimale des patients.

Ce colloque offre une occasion unique de dresser un bilan sur le rôle émergent des Infirmiers en Pratique Avancée, en explorant leur quotidien, leur collaboration avec les médecins et leur impact sur la fluidité des parcours de soins, notamment en psychiatrie. Les témoignages d'IPA, les défis relevés, et les perspectives d'avenir offrent des angles d'approche captivants pour dessiner les contours d'une profession en construction.

Les Infirmiers en Pratique Avancée du CH La Chartreuse se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour organiser un reportage, en lien avec les médecins auprès desquels ils travaillent.

Pour plus d'informations sur le CH La Chartreuse et ses missions, veuillez consulter le site internet : www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr



CONTACT PRESSE

06 59 70 40 80
communication@chlcdijon.fr